

vous offre un vol en parapente.



Ce bon cadeau est valable pour la saison en cours ou à venir à partir de la date d'achat.

UNE FOIS QUE J'AI MON BON CADEAU, QU'EST CE QUE JE FAIS ?

Une fois que le bon cadeau a été offert, il suffit à la personne de nous contacter par téléphone pour réserver le vol.
Puis de se présenter le jour de la réservation.

QUE SE PASSE T-IL SI LA MÉTÉO* NE NOUS PERMET PAS DE VOLER ?

En cas de météo défavorable au vol en parapente nous reporterons le baptême à une autre date.

Contact pour réserver +33 (0)6 07 12 25 34

*Si la météo ne permet pas de reprogrammer, nous remboursons l'acheteur en procédant au remboursement par virement - 10% (frais bancaires-gestion)